

## Communiqué de Presse

### **COVID-19 : l'arrivée de nouveaux vaccins cumulée au forfait de vaccination en équipe élargit la voie à une vaccination de proximité**

**Avec la hausse des doses de vaccins disponibles contre la COVID-19, et l'accès en ville aux nouveaux vaccins, notamment à ARN-messager comme le Moderna**, les équipes de santé primaires structurées sont en mesure d'offrir une vaccination en toute sécurité, et de faire preuve de pédagogie dans une relation avec les patients déjà instaurées par des liens de proximité.

En place depuis le 23 mars 2021, le « forfait vaccination en équipe », offre aux maisons et centres de santé une modalité de financement moderne et adaptée à une vaccination de toute la population, au-delà de leur patientèle habituelle.

**Pourquoi et comment utiliser ce forfait ? C'est simple comme [un clic](#)**. La SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires), comme le centre de santé, perçoit le « forfait vaccination en équipe » et pourra rémunérer les différents professionnels impliqués dans la préparation, la réalisation puis le suivi de la vaccination.

**Pascal Gendry, président d'AVECsanté le rappelle : « Parce qu'elles sont organisées, coordonnées, pluri-professionnelles, les équipes ont cette capacité à vacciner en nombre, en qualité, en sécurité, en proximité. L'accès des moins de 55 ans à de nouveaux vaccins élargit la voie à une vaccination de proximité ».**

Médecins, IDE, sage-femmes, pharmaciens peuvent vacciner au nom de l'équipe à laquelle ils appartiennent, appuyer par l'organisation, la coordination, la sécurisation possible (personnels d'accueil et de coordination, locaux, logistique, protocoles, coordination interprofessionnelle, présence médicale...).

Le forfait doit contribuer à la mobilisation de toutes les équipes des maisons et centres santé, dans cette mission d'intérêt général, bien au-delà de leur patientèle habituelle, pour s'affirmer comme les unités de base indispensables à l'organisation de l'offre en santé de proximité en ville.

**AVECsanté appelle les 1600 MSP de métropole et d'outre-mer à se mobiliser, en équipe et en pluriprofessionnalité, pour contribuer à la vaccination contre la COVID-19, partout et pour tous. Le « forfait vaccination en équipe » doit les y aider.**

*Les Rencontres de Bordeaux le 20 et 21 septembre 2021 seront l'occasion d'objectiver l'action de ces équipes pendant la crise épidémique et, à partir des observations de terrain, de formuler des recommandations pour une nouvelle organisation du système de santé.*